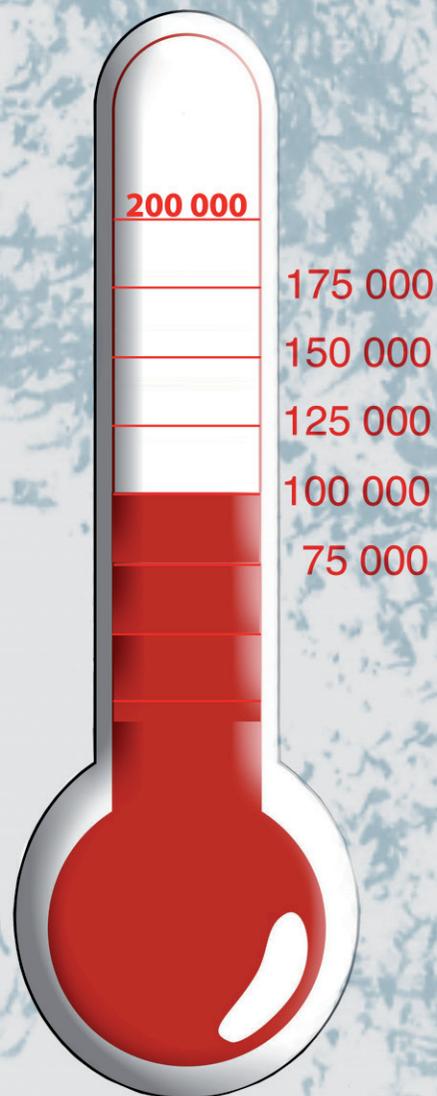




Geneviève Cauffopé
en route pour
Kona Hawaii
p. 22



Belle performance pour
Nicolas Boissonneault
au football Challenge Wilson 2011
p. 20



À mi-chemin de l'objectif
Levée de fonds pour l'ancien presbytère

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Impressions CREDO

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

La rentrée à La Francolière



SOMMAIRE

Un podium virtuel pour Mario Marcoux.....	4
Sauvons notre presbytère.....	5
Le Collège Dina-Bélanger vous ouvre ses portes.....	6
Club motoneige Bellechasse.....	6
Levée de fonds pour Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.....	7
Groupe de support pour les personnes endeuillées par suicide.....	7
Vous avez un peu de temps à partager avec nos aînés.....	8
La Petite Séduction à Saint-François?.....	8
Joignez les rangs des Fermières.....	9
Tirage de conserves et légumes.....	9
Journée nationale des Centres de femmes.....	10
Centre-Femmes La Jardilec: Activité du mois d'octobre.....	10
Une nouvelle saison pour Éconologis.....	12
La rentrée à La Francolière.....	13
Décorer votre maison avec des éléments d'Halloween!.....	13
«Promouvoir notre terroir».....	14
Un nouveau logo et un slogan pour la TACA.....	14
Concours de dessin.....	15
Brunch au profit du service de garde Franc-Copains.....	15
Remerciements du Club de pétanque.....	15
AQDR MONTMAGNY-L'ISLET.....	16
Entre flamage et engagement social.....	16
Conférence sur le mandat de l'inaptitude.....	16
Burn out, dépression et troubles de santé mentale... ..	17
La Tournée Santé Prévention sera à Saint-Jean-Port-Joli.....	17
Bilan Saison baseball 2011.....	18
Pour la cause de la Sclérose en plaques.....	19
Belle performance de Nicolas Boissonneault au football.....	20
Geneviève Cauffopé en route pour Kona Hawaii.....	22
L'Écho municipal:.....	14 pages



Desjardins

Caisse populaire de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer

Le programme de bourses d'études est de retour

Le programme de bourses d'études est de retour à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer.

7 200\$ seront attribués répartis de la façon suivante :

- ✓ 6 bourses de 600\$ au niveau universitaire
- ✓ 12 bourses de 300\$ au niveau collégial et formation professionnelle

La période d'inscription se déroulera du 3 au 20 octobre à 20 heures. Le tirage se tiendra le 21 octobre 2011 à midi.

Veuillez prendre note que tous les étudiants doivent eux-mêmes se procurer le formulaire de participation (disponible depuis le 28 septembre à la caisse ou sur le site internet de la caisse. Inscris-toi vite!

Bonne année scolaire à tous nos étudiants. ☺

Soirée de remise des prix au concours municipal d'embellissement

C'est ce dimanche 2 octobre dès 19h30 au Centre des loisirs de Saint-François que seront connus les gagnants au concours municipal d'embellissement.

À ne pas manquer! Conférence, prix de présence et léger goûter sont au programme.

Bienvenue à toutes et à tous! ☺

Source: Le comité d'embellissement

La Coop
Rivière-du-Sud

Unimat

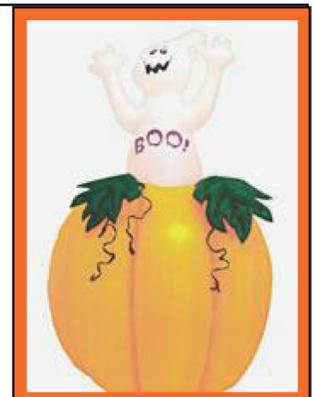
**Venez profiter de nos spéciaux,
durant la semaine de la coopération !**

St-François
34, Ch. St-François O
259-7715

Berthier-sur-Mer
23-B, Principale Est
259-7718

La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

St-Damien
35, rue St-Jean
789-2477



Lettre ouverte

Un podium virtuel pour Mario Marcoux

À la suite de ton retrait impromptu de la politique municipale pour des raisons qui te sont personnelles, je m'en voudrais de passer sous silence toutes tes réalisations (lettre ouverte, septembre 2011) dans le domaine des loisirs, ta passion, ainsi que ta collaboration pour la réalisation de différents dossiers tout aussi importants dans d'autres secteurs.

Tes actions étaient fondées sur une attitude constructive, ouverte, innovatrice et gagnante, avec le souci constant d'être branché à ton environnement physique, humain et



d'affaires. Au fil des années, tu as mis en place un réseau de bénévoles et comités des plus avant-gardistes et profitables à notre communauté, qui tient compte des intérêts de toutes les parties, qui recherche le consensus et qui permet la conclusion d'ententes de type gagnant-gagnant.

Étant néophyte en matière de loisirs et en tant que ton adjoint j'ai été témoin des heures incalculables à chercher des nouveautés, susciter de l'intérêt dans des activités, recherche de solutions, la détermination à caractériser et valoriser Saint-François.

Tu as travaillé et tu travailles encore pour concrétiser des objectifs louables selon tes convictions. Preuve en est, puisque dans la MRC de Montmagny, Saint-François est une des municipalités où le taux de larcins est le plus bas donc ne doute pas de l'admiration ou de l'affection que l'on t'accorde pour les chantiers abattus que ce soit au conseil ou à l'extérieur de celui-ci. Dans notre monde il y a plus de gens qui défendent leurs intérêts personnels, tu défends les intérêts de la communauté. Comme il n'existe pas de podium pour un élu qui s'est démarqué, je t'offre un podium virtuel. Nos bénévoles, comités ainsi que mes collègues et moi te disons merci à la puissance infinie pour ton apport inconditionnel à notre collectivité. ☉

Jean-Yves Gosselin
Saint-François

Garant

L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Sauvons notre presbytère

Depuis 2004 divers comités de bénévoles ont travaillé avec comme objectif à donner une nouvelle vocation à notre presbytère qui n'est plus utilisé à ses fins premières.

Il est très important que cet objectif soit réalisé le plus tôt possible avec le projet de le transformer en résidence pour personnes autonomes qui assurerait sa survie et rendrait service à la population de Saint-François en permettant à ceux qui l'habitent de demeurer dans leur patelin.

Depuis 2004, ce fut toujours le même projet qui a retenu l'attention de ceux qui ont mis du temps à l'étudier, mais le dénouement a beaucoup trop retardé ce qui a eu pour effet malheureusement d'en augmenter le coût en partie par la détérioration d'un bâtiment non utilisé.

La réalisation du projet en cours prévu en 2012 piétine avec la difficulté d'amasser les argents nécessaires de la mise de fonds escomptée et nécessaire.

La vente du presbytère s'est réalisée avec la prise en charge du coût d'achat par des personnes généreuses qui ont accepté de verser les montants nécessaires à chaque année sur une période de dix ans.

On se rend compte en 2011 que ces conditions d'achat retardent ou nuisent

à la souscription en cours du deux cent mille manquant à la réalisation du projet.

La Fabrique Saint-François même si elle s'est départie de son presbytère a toujours à mon sens une responsabilité morale dans la suite pour sauver le presbytère qui lui a appartenu pendant au-delà de cent ans.

Donc pour appuyer ce projet. La Fabrique Saint-François se doit de participer financièrement à la souscription présentement en cours par un don significatif, cela aurait pour effet bénéfique d'encourager la population de Saint-François à y participer.

Je suggérerais aussi que la Fabrique Saint-François mette en garantie la différence de sa participation jusqu'à cent mille dollars qui lui serait remboursé avec le surplus encaissé au-delà du deux cents mille dollars de la souscription par l'organisme sans but lucratif qui en a la responsabilité dans le but de réaliser le projet en 2012. Un tel geste serait grandement apprécié par toute la population de Saint-François et relancerait l'atteinte de l'objectif désiré.

Par cette implication de la Fabrique de Saint-François, la population de Saint-François serait plus ouverte à participer à ce financement et je crois sincèrement que ce serait un geste bien accueilli par tous.

Une Fabrique n'est pas une institution prêteuse et même si on prévoit certaines réparations à faire à notre église, il faudra aussi étudier la possibilité d'y trouver une vocation additionnelle afin d'en assurer la viabilité et la population sera disposée à y participer en temps et lieu.

Autre point très important qui contribue à augmenter le coût de la restauration de nos édifices patrimoniaux est dû aux réglementations gouvernementales et syndicales régissant le tout de façon arbitraire qui prive et empêche toute action bénévole.

Le Québec se prive d'une main-d'œuvre disponible et qualifiée qui contribuerait ainsi à en diminuer les coûts tout en gardant une fierté de nos localités. Souvenons-nous de tous les bénévoles des années 1950 et suite qui nous ont donné toutes les belles réalisations dont nous jouissons aujourd'hui.

Il y a beaucoup de bâtiments patrimoniaux à sauver au Québec qui ne peuvent se réaliser financièrement, mais qui serait possible avec du bénévolat s'il y avait une certaine déréglementation qui donnerait plus de liberté pour réaliser des projets.

Cette demande présente s'adresse à nos gouvernements et permettraient à nos organismes locaux, municipalité ou autres de bien remplir leur rôle à des coûts plus réaliste et réalisable. ☉

Gonzague Lamonde

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945



Me Jean-Alain Lemieux Me Michelle-Chantal Bouffard Me Annie-Pier Labrie Me Pier-Olivier Fradette Me Jérôme Théberge

Le Collège Dina-Bélanger vous ouvre ses portes

Le dimanche 2 octobre de 13h à 16h, le Collège Dina-Bélanger vous ouvre ses portes. Venez découvrir tout ce que le Collège peut offrir.

Toujours soucieux de s'adapter aux réalités actuelles, le Collège donne maintenant la possibilité aux jeunes de choisir parmi les volets Anglais+, Sports+, Arts+ ou Appui réservé aux élèves qui présentent certaines difficultés.

La dimension restreinte du Collège facilite un esprit de famille qui lui est particulier. Il se distingue par un encadrement sérieux lié à une grande qualité de présence aux jeunes. Sa pédagogie est active, dynamique et pleine de vie.

C'est en fidélité à ce précieux héritage que le Collège continue sa mission aux jeunes des trois premières années du cours secondaire.

C'est donc un rendez-vous, le dimanche 2 octobre de 13h à 16h, au 1, rue St-Georges à Saint-Michel.

Club motoneige Bellechasse

Convocation à l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des membres du Club motoneige Bellechasse se tiendra le lundi 17 octobre à 19 heures à son siège social, 772, Montée de la Station, Saint-Vallier

Tout membre en règle peut présenter sa candidature à un poste d'administrateur en signifiant par écrit à la secrétaire du Club, à l'adresse mentionnée, son intention de devenir membre du Conseil d'administration avant le 14 octobre 2011. Cette procédure est obligatoire sinon vous ne pourrez être élu. ☉

Pour information:
418-884-2360. ☉



**COLLÈGE
DINA-BÉLANGER**

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Télec.: 418-259-7044
usinaction@globetrotter.net

**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**
www.philiasblais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges

Levée de fonds pour Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Tous ensemble, Sudfrancois et Sudfrancoises, poursuivons le but visé

La générosité de bon nombre d'entre vous s'est déjà manifestée et a permis de donner un bon élan vers l'objectif final. Nous sommes rendus à mi-chemin avec un montant de 100 000 \$ recueilli.

La communauté de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vous dit merci !

Vous n'avez pas encore participé?

Alors c'est maintenant à vous d'apporter votre contribution afin de pouvoir vous reconnaître comme un membre actif d'une réalisation dont tous les résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud auront raison d'être fiers lors de son inauguration.

Votre contribution

Votre contribution permet à toute notre collectivité :

- ✧ de conserver en propre ce bel édifice et de le réaménager;
- ✧ d'être le maître d'œuvre de ce vaste projet;
- ✧ de veiller jour après jour sur cet ensemble institutionnel dont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine s'est porté garant en 1988, conjointement avec le Conseil municipal et le Conseil de fabrique;
- ✧ d'en assurer le maintien en permanence. ☎

Source : Jacques Boulet, président
Les Habitations patrimoniales de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Groupe de support pour les personnes endeuillées par suicide

Vivre un deuil entraîne diverses réactions qui sont d'une intensité variable. Elles constituent les manifestations «normales» du deuil. Toutefois, certaines répercussions sont plus spécifiques au deuil par suicide comme la recherche d'explication, la culpabilité, la colère, la honte... Bien que le deuil à la suite d'un suicide se révèle souvent un évènement dévastateur, le soutien accordé par la famille, l'entourage ou par des professionnels peut être déterminant quant à l'intensité des réactions.

Le CSSS de Montmagny-L'Islet invite les personnes dont le proche s'est suicidé à participer à des rencontres gratuites de support et d'entraide. Si votre enfant, votre conjoint, votre ami ont choisi de mettre fin à ses jours, venez partager votre vécu et développer une meilleure compréhension du suicide. Ces rencontres seront animées par deux travailleurs sociaux.

Ces rencontres se tiendront une fois par mois de 19h à 21h, d'octobre 2011 à juin 2012. Le lieu sera déterminé en fonction de la provenance des inscriptions.

Si vous souhaitez davantage d'information, n'hésitez pas à me contacter. C'est avec plaisir que je répondrai à vos interrogations. Vous pouvez me joindre au 418-248-1572, poste 6007. ☎

Source: Michèle Bernier, Travailleuse sociale
CSSS de Montmagny-L'Islet

UNIQUE ET NOUVEAU
VOTRE BALCON
sur le fleuve!

RÉCIPIENDAIRE Gala Prestige
Desjardins
Les XY
G.M. commandes

10 CHAMBRES NEUVES SUR LE FLEUVE



LE SEUL "CHIC RESTO" AU BORD DU FLEUVE
OUVERT À L'ANNÉE
VISITEZ LAPLAGE.CA

FORFAIT RESTO-DODO
FORFAIT CROISIÈRE GROSSE ÎLE
FORFAIT THÉÂTRE
FORFAIT GOLF

AUTOROUTE 20 SORTIE 364
À 20 MINUTES DE LÉVIS
À 10 MINUTES DE MONTMAGNY
SENTIER # 5 MOTONEIGE

- Copieux déjeuners, menu-midi, table d'hôte
- Spécialités pâtes, pizza, grillades et fruits de mer
- Terrasse "chauffée" sur le fleuve - bar - 4 à 8 salles de réception / réunion (jusqu'à 150 pers.) avec équipements audio-visuels à la fine pointe

La Plage
Restauration ■ Hébergement ■ Réception

195, Blais Est, Berthier-sur-Mer
418.259.7514 • 1.866.559.7514

Wi Fi GRATUIT



Vous avez un peu de temps à partager avec nos aînés

Une partie des personnes âgées de Montmagny L'Islet résident en centre d'hébergement public. Les services disponibles y sont nombreux et efficaces. Pourtant, quelques fois, il suffit d'un tout petit quelque chose pour égayer la vie d'un résident...

Avoir de la compagnie leur permet souvent d'oublier, l'espace d'un moment, que leurs corps changent alors que leur vivacité d'esprit demeure.

C'est pourquoi nous sommes à la recherche de gens au grand cœur possédant quelques heures libres par-ci par-là où vous pourriez faire la différence pour l'une ou plusieurs de ces personnes. Du jardinage, des activités de décoration, de l'aide pour certains achats, l'accompagnement à un rendez-vous, une partie de cartes ou simplement l'écoute, telles sont les activités facilement réalisables en votre compagnie. Lorsqu'un bénévole entre au centre d'hébergement, il sème la joie dans le regard des usagers. Votre passage parmi nous rapportera sans contredit des sourires et des yeux lumineux. De plus, vous pouvez venir avec un ami, votre conjoint ou votre voisin qui a également du temps.

Les personnes suivantes seront heureuses de vous expliquer l'aide que vous pouvez apporter dans leur centre d'hébergement.

Contact Centre d'hébergement

Monique FournierCap-Saint-Ignace
418-246-5644, poste 7239

Martine SimardMontmagny
418-248-1572, poste 6129

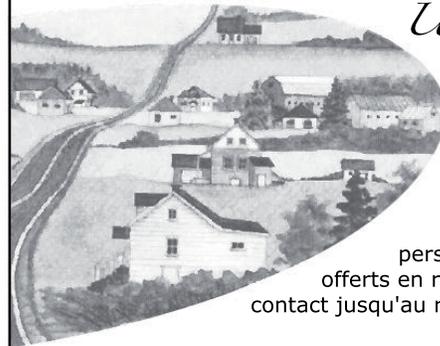
Vicky Létourneau, Technicienne en communication
CSSS de Montmagny-L'Islet

La Petite Séduction à Saint-François?

La municipalité de St-François aimerait accueillir l'émission de télévision «La Petite Séduction». Pour se faire, la participation de bénévoles est primordiale. Notre objectif du mois d'octobre est de trouver tous nos bénévoles pour notre former notre comité organisateurs et de débiter notre dossier de présentation. Vous êtes un citoyen de St-François et vous désirez vous impliquez dans le comité organisateurs, veuillez communiquer avec Émilie Lacasse au 418 259-7228 , le plus rapidement possible. Merci de votre participation!



Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance



PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h



Joignez les rangs des Fermières

Le Cercle de fermières de Saint-François vous invite à joindre les rangs de la plus grande association féminine au Québec.

Les Cercles de fermières du Québec sont voués à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille tout en transmettant le patrimoine culturel et artisanal dans les milieux de vie où ils sont implantés.

Être membre de votre cercle de fermières signifie que vous partagerez des connaissances dans un climat d'entraide et d'amitié; vous exprimerez votre créativité en vous initiant à différentes techniques

artisanales; vous recevrez à peu de frais le magazine l'Actuelle qui traite de sujets d'intérêts tels la santé, l'éducation, le développement personnel, l'artisanat et l'art culinaire.

Offrez le meilleur de vous-même en devenant membre de votre cercle de fermières et joignez ainsi une association qui compte près de 100 ans d'engagement et de soutien auprès des femmes et des familles partout au Québec.

Pour information et adhésion, contactez Mireille Fournier, responsable du comité Recrutement, au 418-259-7526. ☎

Tirage de conserves et légumes



La réunion du Cercle de fermières de Saint-François se teindra le mercredi 12 octobre à 19h30 au local

habituel. On y livrera le compte-rendu de la journée d'artisanat tenue à Montmagny le 15 septembre.

Une des actions du comité Dossiers est de promouvoir les droits et le respect des aînés. Ainsi, nous assisterons le mercredi 5 octobre au centre culturel de Cap-Saint-Ignace à une pièce de théâtre sur la prévention des abus faits aux aînés: *Réveille-toi Arthur*.

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com



Découvrez
la plus grande
**Association
féminine**
au Québec

Pour compléter, notre rencontre, il y aura tirage de conserves et légumes au profit de la Fondation OLO.

Le lancement du livre «Qu'est-ce qu'on mange? Express a été fait à la Boucherie Richard Morin dans la semaine du 18 septembre. Vous pouvez vous le procurer à cet endroit ou auprès de votre cercle local au coût de 13\$.

Continuez à supporter nos œuvres sociales: Récupération de cartouche pour MIRA et récupération de soutien-gorge de la campagne Osez le donner au profit de la Fondation du cancer du sein. Des boîtes de dépôt sont disponibles au bureau municipal ou en contactant Mireille Fournier au 418-259-7526. ☎

Journée nationale des Centres de femmes

Cette année, c'est sous le thème «Féministe pour le plaisir!» que sera soulignée la Journée nationale des Centres de femmes.

Vous ne vous identifiez pas comme féministe mais le féminisme vous interpelle? Vous ne savez pas vraiment ce qu'il peut apporter dans votre vie? Peut-être même vous fait-il peur? Ou peut-être pensez-vous qu'il n'a plus de raison d'être à l'heure actuelle, qu'il appartient au passé et qu'il est temps justement de passer à autre chose? Finalement, «être féministe», ça veut dire quoi et ça sert à quoi aujourd'hui?

Comme vous le savez peut-être déjà, le Centre-Femmes La Jardilec, comme tous les autres Centres de

Centre-Femmes La Jardilec

Activité du mois d'octobre

✍ par Chantal Deschênes

CONFÉRENCE «OCTOBRE ROSE»: *L'Importance du dépistage du cancer du sein*

Invitée: Louise Fortin, infirmière en prévention au CSSS Montmagny-L'Islet. Bienvenue avec ou sans inscription.

Le mercredi 5 octobre, de 19h à 20h30

Ateliers (4): *Les émotions, que faire avec?*

Animatrice: Marie-Hélène Tremblay Gignac, intervenante au Havre des femmes. Lieu: Restaurant La Volière à Montmagny. Coût: 5\$ pour les photocopies

Inscription jusqu'au 30 septembre pour cette série de 4 ateliers: 247-7622 ou 598-9677

Les mercredis 5-12-19-26 octobre, de 13h30 à 16h

Ateliers (5): *Exploration artistique*

Pour s'exprimer avec différents matériaux et se rencon-

ter dans la détente et la créativité.
Animatrice: Lise Gauthier, du Centre-Femmes La Jardilec
Lieu: Auberge de l'Ancien presbytère à Saint-Marcel
Coût: 15\$, matériel inclus.

Inscription jusqu'au 3 octobre pour les 5 ateliers
Les jeudis 6-13 20 octobre et 10-17 novembre, de 13h30 à 15h30
Ateliers: *Des ingrédients pour alimenter l'estime de soi*
Thèmes: conscientisation, confiance et affirmation, identité, valorisation. Animatrice: Marjolaine Gagnier, du Centre-Femmes La Jardilec. Lieu: Saint-Pamphile, Salle du Conseil municipal. Coût: 5\$ pour les photocopies. Inscription jusqu'au 5 octobre. Les mardis 11, 18 et 25 octobre et 1^{er} et 8 novembre, de 13h30 à 16h

Source: Centre-Femmes La Jardilec
418 598-9677

Ateliers: *La ménopause mieux comprise, mieux vécue*
Animatrices: Louise Fortin, CSSS Montmagny-L'Islet et Marjolaine Gagnier, Centre-Femmes La Jardilec. Lieu: Centre-Femmes La Jardilec. Inscription jusqu'au 7 octobre pour les 2 ateliers. Les mercredis 12 et 19 octobre, de 19h à 21h. ☪



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télééc. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



MS2
contrôle

Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6
Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



Rencontre importante sur l'avenir et le développement de notre Municipalité

C'est l'occasion de vous faire entendre et de partager VOS IDÉES!

Le Conseil municipal est fier d'inviter, les citoyennes et citoyens de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud à participer à une rencontre de consultation sur l'avenir et le développement de notre Municipalité.

Cette activité se tiendra : **Au Centre des Loisirs, 567 Chemin St-François Ouest**
Le samedi 19 novembre 2011
De 13h à 17h (Rencontre) et 17h à 19h (Un 5 à 7)

Le but de cette rencontre est de faire le bilan de nos forces et de nos faiblesses. Ensuite, une proposition de plan d'action municipal vous sera présentée afin de discuter des actions prioritaires à mettre en œuvre :

- Pour répondre à vos besoins et vos attentes comme citoyens
- Et pour assurer le développement de l'avenir de notre Municipalité

La Municipalité a réalisé de nombreux projets au cours des dernières années et elle est chanceuse de pouvoir compter également sur l'implication bénévole de nombreux citoyens pour se développer. Par contre, il nous en reste beaucoup à faire pour assurer notre développement et son avenir.

Nous souhaitons donc connaître vos idées en tant que jeunes, parents, familles et aînés, organismes, bénévoles, commerçants, entrepreneurs, etc.

Votre opinion est importante puisque la Municipalité de St-François veut se développer et renforcer sa place comme leader dans son développement en misant sur ses forces et ainsi offrir les meilleurs services possibles à la population.

C'est pourquoi, il est important que vous participiez tous à cette rencontre. C'est l'occasion de vous faire entendre et de partager vos idées!

Afin de rendre l'activité plus conviviale, vous pourrez continuer d'échanger lors du **5 à 7 offert aux participants**, par la Municipalité. De plus, pour s'assurer une plus grande participation de toute la population ainsi que la présence de jeunes familles, **un service gratuit de garderie est prévu sur place.**

Pour planifier le tout, nous vous serions reconnaissants de nous **confirmer votre présence, d'ici le lundi 7 novembre prochain**, au bureau municipal par téléphone au 418 259-7228 ou par courriel : munist-frs@globetrotter.net

**«Participer à l'avenir de ma Municipalité, c'est aussi mon affaire»
J'Y CROIS ET J'Y PARTICIPE!**

Yves Laflamme
Maire de St-François-de-la-Rivière-du-Sud

Une nouvelle saison pour Éconologis



L'équipe Éconologis à l'ACEF Rive-Sud: Mme Geneviève Mayrand, conseillère, M. Jean-Pierre Poitras, technicien, et Mme Éveline Gueppe, chargée de projet.

Depuis le 26 septembre, qu'est redémarré officiellement le programme Éconologis pour la saison 2011-2012 sur le territoire de Lévis, Bellechasse, Lotbinière, Montmagny et L'Islet. Les ménages à budget modeste pourront, cet hiver encore, améliorer le confort de leur foyer. En effet, l'ACEF Rive-Sud de Québec invite la population à s'inscrire au programme Éconologis du Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF). Pour l'ensemble de Chaudière-Appalaches, cette année, c'est un maximum de 580 foyers qui pourront bénéficier de la visite Éconologis gratuitement. Inscrivez-vous rapidement!

Éconologis comporte deux volets. Le premier inclut des conseils personnalisés et des travaux légers pour faire face à l'hiver, tels le calfeutrage des fenêtres et l'installation de coupe-froid au bas des portes. Le deuxième volet prévoit la pose de thermostats électroniques, programmables ou non, sous certaines conditions.

L'équipe de l'ACEF Rive-Sud se déplacera à votre domicile pour effectuer le premier volet du programme. Madame Geneviève Mayrand, conseillère en efficacité énergétique, vous offrira des recommandations personnalisées et monsieur Jean-Pierre Poitras, technicien, effectuera les travaux mineurs améliorant l'efficacité énergétique dans votre foyer.

Pour bénéficier du programme Éconologis, il suffit de recevoir une facture d'énergie pour le chauffage du domicile et de respecter les seuils de revenus (par exemple, le seuil de revenu total est de 28 182 \$ pour 2 personnes et de 42 065 \$ pour 4 personnes). De plus, aucune visite ne doit avoir été effectuée à l'adresse au cours des cinq dernières années pour l'un ou l'autre des occupants.

Pour obtenir plus d'information, pour vérifier les critères

d'admissibilité et pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter l'ACEF Rive-Sud de Québec au 418 835-6633, sans frais le 1 877 835-6633 ou contacter le Ministère au 1 866 266-0008. Tous les détails du programme sont disponibles à l'adresse suivante: www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca, dans la section «Mon habitation».

Source: Éveline Gueppe, chargée de projet Éconologis ACEF Rive-Sud de Québec

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO

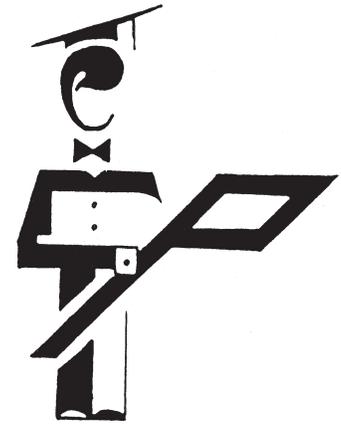
La rentrée à La Francolière

✍ par Dérék Sanschagrin
Keven Boissonneault
Camille Dumas

Le 30 août 2011, était la rentrée scolaire à La Francolière. Les 145 élèves et les membres du personnel avons été invités à se placer ensemble afin de former un cœur « humain » entouré par les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années. Nous devons tous tenir un sac blanc au dessus de nos têtes. Cette représentation symbolique signifie l'amitié, l'amour, l'entraide et la paix. Pour finir notre projet, les pompiers (3) sont venus prendre une

photo sur le toit de l'école. C'était fantastique! Aussi pour la première journée nous avons mangé un dîner santé qui était constitué de petits sandwichs avec de la salade de nouilles et des légumes en trempette. Pour le dessert, c'était plus sucré, mais tellement délicieux .

Dans les premières journées de classe, le nouveau psychologue de l'école, monsieur Germain Bilodeau nous a rendu visite. Il nous a démontré que la collaboration est plus payante que la compétition entre les élèves, c'est une belle leçon à retenir. Nous avons pu expérimenter égale-



ment que c'est notre cerveau qui est le point de départ à toute tâche. Il est le moteur à nos apprentissages.

La troisième saison de football s'amorce. Notre équipe, le Noir et Or avons commencé les entraînements avec monsieur Patrice. C'est à suivre! ☺



CONCOURS: Décorer votre maison avec des éléments d'Halloween!

À l'occasion de la fête de l'Halloween, nous invitons les citoyens de St-François à décorer leur maison. De plus, votre participation permettra à la municipalité d'avoir de la couleur et de la vie pour cette fête. Lors de la journée du 29 octobre, le comité d'évaluateur passera dans les rangs et le village pour ensuite décerner le gagnant du prix de 100\$. Les photos seront projetées sur écran géant dans le Centre des Loisirs, lors de la fête qui aura lieu le soir même. De plus, le nom du gagnant sera dévoilé lors de l'événement.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Émilie Lacasse au 418 259-7228. ☺

«Promouvoir notre terroir»

Un nouveau logo et un slogan pour la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches

La Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) dévoile officiellement sa nouvelle identité et son slogan. Ces nouveaux identifiants permettront à la TACA de continuer de rassembler les forces vives de la région par la concertation en agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches et affirmer de nouveau son ambition pour le développement du secteur.

Un rajeunissement nécessaire, pour demeurer actuel!

De l'aveu de M. Jean-Michel Bordron, directeur général de la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches, le logo de la TACA nécessitait une refonte: «Nous avons fait le tour du jardin avec l'ancien logo. La TACA, dans ses interventions, inspire la proactivité et le dynamisme. Nous trouvons que ce logo correspond davantage au rôle que la TACA a pris depuis des années: soit de développer la filière agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches».

Le logo conçu est à l'image de la Table, le dôme représente la restauration, le rassemblement et le développement de la filière sur le territoire, les trois feuilles représentent la production, la transformation et la distribution. Elles symbolisent également la croissance et la fertilité de notre terroir. Les sillons représentent le territoire bâti et les cours d'eau de la région. Il y a en tout dix feuilles et sillons, symbolisant les MRC et la ville du territoire. La synergie des couleurs représente la culture



Table Agroalimentaire
de la Chaudière-Appalaches

Promouvoir notre terroir!

et la nature d'une part et le respect de l'environnement de l'autre.

Un nouveau slogan «Promouvoir notre terroir»

La TACA a également déterminé un slogan qui sera un porte-voix à ses mandats: «Promouvoir notre terroir». Ce slogan s'appuie sur le mot «promouvoir» qui signifie faire avancer, mettre de l'avant, porter, pousser, encourager, favoriser et soutenir le terroir de la Chaudière-Appalaches. Le mot «notre» rappelle l'appartenance à la région, la fierté envers nos produits et nos territoires. Finalement, le terroir représente la diversité des produits de la Terre, et ce, à tous les maillons de la chaîne: production, transformation, vente au détail.

Rappelons que la TACA coordonne l'Entente spécifique sur la mise en oeuvre du plan de développement agricole et agroalimentaire 2010-2014 de la région de la Chaudière-Appalaches. Les partenaires de cette entente sont: la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), Emploi Québec, la TACA, Desjardins, les quatre fédérations de l'UPA de la Chaudière-Appalaches ainsi que les MRC du territoire et la Ville de Lévis. ☉

Source: Sébastien Béchard, conseiller en communication
TACA


AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina	Bertrand Bélanger
Caroline Lévesque	Réal Fontaine
Pierre Paré	Frédéric Picard
Denise Prévost	
<small>SOUSCRIPTRICE</small>	

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: **418-248-3358** • Sans frais: 1 800 607-7781
Télec.: 418-248-4744


Autobus
L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

Concours de dessin

Le prochain Franco-Loisirs sortira au début du mois de janvier 2012. C'est pourquoi, j'invite tous les enfants et adolescents de 17 ans et moins à participer au concours de dessin. L'objectif est de réaliser un dessin représentant les saisons de l'hiver et du printemps. La personne gagnante verra son dessin en page couverture lors de la prochaine programmation de loisirs.



Règlement du concours

Le dessin doit être réalisé sur une feuille blanche de 8 po.1/2 x 11 po.

Nous devons y retrouver ces mots : «Le Franco-Loisirs 2012».

Le nom de l'artiste et son numéro de téléphone doivent être indiqués derrière le dessin.

La remise du dessin se fait par la poste au : 534, chemin St-François Ouest ou directement au bureau municipal AVANT le lundi 21 novembre 2011.

Merci de votre participation! ☺

Brunch au profit du service de garde Franc-Copains

Je tiens à remercier toutes les familles, les parents, les amis et les bénévoles qui ont contribué au succès du brunch le dimanche 22 mai 2011 au profit du service de garde de l'école La Francolière. Cela a permis aux enfants du service de garde de réaliser leur sortie à Carie Factory le 3 juin dernier. Les 215 personnes présentes au brunch se sont régalées des plats servis par les Buffets Louson. Cette activité nous a permis d'amasser une somme de 1600\$ de profit. Plus d'une trentaine de prix de présences ont été offerts par nos généreux commanditaires. Les voici, nous leur disons un gros merci en souhaitant leur appui et celui de tous au brunch du dimanche 6 mai 2012! ☺

**Source: Karina Guillemette,
technicienne responsable
Service de garde Franc-Copains
école la Francolière**



MUNICIPALITÉ
ST-FRANÇOIS

Vous êtes reconnu dans votre entourage comme une personne positive et vous avez le goût du dépassement? Nous avons un mandat pour vous.



➤ **Journalier, Opérateur pour déneigement**
Temps plein / Temps partiel

Sous l'autorité du Directeur des travaux publics, vous devrez répondre aux diverses tâches à accomplir.

Qualités recherchées :

- Débrouillard, autonome, flexible et polyvalent
- Posséder un bon esprit d'équipe
- Être disponible
- Expérience en déneigement et permis de classe 3, un atout

Rémunération compétitive et bons avantages sociaux

Date limite de réception des candidatures : 7 octobre 2011, 16h30

MUNICIPALITÉ
ST-FRANÇOIS
Yves Laflamme, directeur général
534, chemin St-François Ouest
St-François (Québec) G0R 3A0

Télécopieur: (418) 259-2056
Courriel: munist-frs@globetrotter.net
Seules les candidatures retenues seront
contactées pour une entrevue.

Remerciements du Club de pétanque

La direction du Club de pétanque de Saint-François remercie les commanditaires pour les dons généreux qu'ils ont offert au club afin que nous récompensions nos membres pour la saison 2011. Ceux-ci ont apprécié ce geste de leur part. Merci beaucoup. ☺

Les membres de la direction

Entre flamage et engagement social

Ces temps-ci, on assiste à un foisonnement de projets, d'organismes, d'offres de services pour les aînés.

Tout le monde souhaite notre bien, notre mieux-être, notre sécurité, notre clientèle. Nous sommes devenus une cohorte «à la mode». Et ce n'est qu'un début! La plupart d'entre nous avons quitté le marché du travail depuis un certain temps, certains plus récemment. D'autres, plus jeunes, ont opté pour un mi-temps en attendant la pleine retraite.

Il m'est venu une réflexion en songeant à cet article pour les journaux.

Le message social porté par toutes les formes de publicité, est fort et puissant. Il martèle les mêmes phrases, les mêmes slogans jusqu'à plus soif... En fait, jusqu'à ce qu'ils entrent dans nos têtes et que nous soyons persuadés que c'est ce qu'il faut faire ou être pour « être heureux et en santé ».

Il y a une bonne part de vérité et de réalité qu'il ne faut pas négliger dans ces messages. Mener une vie active physiquement et intellectuellement, engagée socialement stimule nos neurones et nous éloigne de l'isolement en plus d'être une source d'épanouissement et de fierté.

C'est donc une bonne chose. Cependant, il ne faut pas négliger de préserver dans nos vies des espaces de « vide », sans activité programmée. Du temps où il fait bon flâner, respirer, prendre le temps de lire, de réfléchir, d'observer la vie en soi et autour de soi, de s'émerveiller. D'Être, tout simplement.

Cela s'appelle le vide fertile... ☺

Louise Lemay, présidente

Conférence sur le mandat de l'inaptitude

L'AQDR Montmagny-L'Islet invite ses membres et toute personne intéressée à un déjeuner-conférence le mardi 11 octobre à 9h au Restaurant Normandin, au 25, Taché Est, Montmagny. En sujet: «Le mandat donné en prévision de l'inaptitude», par le conférencier Me Mario Bilo-deau, notaire. L'entrée est gratuite. Confirmez votre présence à Mme Claire Tardif au 418-247-0033. Bienvenue à tous! ☺

Source: Louise Lemay, présidente

Monyvill enr.
Yvon Montminy
Propriétaire

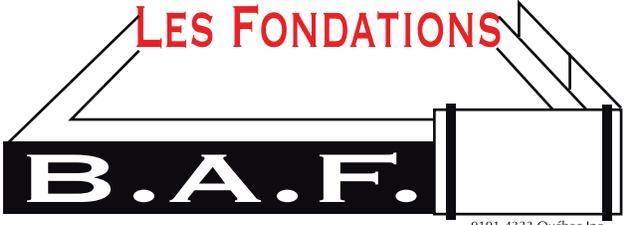
R.B.Q. 8343-3219-14



Excavation & Terrassement
Service de pelles
Marteau hydraulique
Installations septiques
Séchoir à bois & Bois de rénovation

Téléphone 418-259-2635 Cellulaire 418-241-8488 Fax 418-259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Québec G0R 3A0

LES FONDATIONS



B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire Tél.: 418-259-2709
Télec.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

➤ www.emballageslm.com ◀

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

Burn out, dépression et troubles de santé mentale... des statistiques alarmantes !

Conférence publique d'information sur ce sujet brûlant d'actualité

L'Ancre profitera de la Semaine de Sensibilisation aux maladies mentales, du 2 au 8 octobre, pour offrir à la population de Montmagny-L'Islet une conférence publique portant sur ce sujet brûlant d'actualité.

Vous êtes donc invité à participer à la conférence de Mme Julie Grenon le mardi 4 octobre au Centre des migrations à Montmagny. Soit en formule 5 @ 7 avec cocktail à 17h30 au coût de 20\$ ou la conférence seulement à 19h au coût de 10\$, la réservation est obligatoire auprès de L'Ancre au 418-248-0068.

«Dans le sens du monde»

Mme Grenon est journaliste à TVA Trois-Rivière depuis 10 ans. En 2007, elle reçoit un diagnostic de trouble bipolaire de type 2. Dès lors, elle se lance un nouveau défi : expliquer de façon concrète et objective les troubles de santé mentale (anxiété, dépression, épuisement profes-

sionnel et trouble bipolaire) tout en offrant un témoignage unique. Vous aurez des pistes pour mieux reconnaître les signes avant-coureurs et ainsi prévenir l'aggravation des symptômes. De plus, des outils vous seront proposés pour aider au rétablissement et retrouver une vie personnelle et professionnelle équilibrée après un épisode difficile.

Saviez-vous que...

- Au Québec, les problèmes de santé mentale représentent 40% de toutes les prestations versées aux employés.
- De 25 à 30% des cas d'absentéisme au travail sont attribuables à un problème de santé mentale. ☉

Sources: Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes, Global Business and Economic Roundtable on Addiction and Mental Health, L'Actualité.

La Tournée Santé Prévention sera à Saint-Jean-Port-Joli

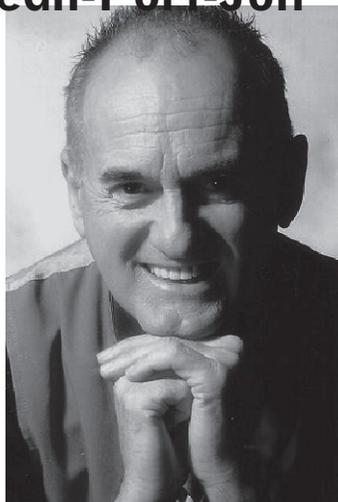
La Tournée Provinciale Santé Prévention sera de passage dans la région le mardi 4 octobre, à la salle des Bâisseurs du Centre Rousseau, 390, rue Verreault, à Saint-Jean-Port-Joli

Les billets sont en vente au coût de 15\$, incluant les conférences, le spectacle de Joël Denis, la pause-santé et le repas chaud. À Saint-François, les personnes doivent contacter le président du Club FADOQ au 418-259-7866. Pour information, Josette Dubé au 418-598-9255 ou Cécile Dupont au 418-598-7944.

Programme

1^{re} conférence: Mieux vivre avec l'arthrite et les douleurs articulaires; 2^e conférence: Conseils pratiques en situation d'urgence; 3^e conférence: Les Aînés-Avisés, programme contre les abus et fraudes. Spectacle: «Y a d'la Joie» avec Joël Denis. Sur place: Dépistage des maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) et prix de présence. Bienvenue à tous!

Source: Josette Dubé, représentante FADOQ.QCA




ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Télééc.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca

FERME HORTICOLE
Lajoie

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) GOR 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

BILAN DE LA SAISON 2011 POUR LE BASEBALL DE SAINT-FRANÇOIS

Nous avons entrepris notre 17^e année d'existence. La saison a débuté en mai pour se terminer début août.

Nous avons évolué avec la ligue de développement de la Rive-Sud. Nous avions 4 équipes de Saint-François + 1 joueur qui évoluait avec le Midget A de Lévis et finalement nous avons 5 joueurs dans le junior BB de Lévis.

Ils ont joué 11 parties locales et 11 parties à l'extérieur. Voici le classement général de la Rive-Sud seulement pour la saison.

Pour l'équipe **Atome A** : 5^e position sur 7 équipes pour une fiche de 9 victoires, 12 défaites et 1 nulle.

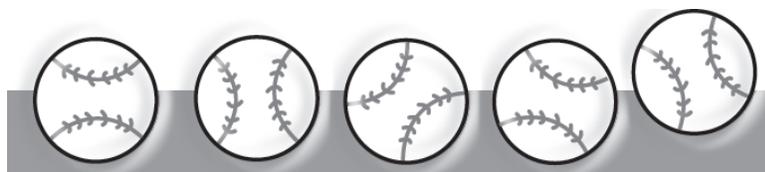
Pour l'équipe **Moustique A** : 1^{re} position sur 5 équipes pour une fiche de 19 victoires et 3 défaites.

L'Équipe a remporté le championnat de la saison Rive-Sud/Rive-Nord sur 13 équipes inscrits.

Pour l'équipe **Pee-Wee A** : 6^e position sur 7 pour une fiche de 6 victoires, 15 défaites et 1 nulle.

Pour l'équipe du **Bantam A** : 5^e position sur 5, pour une fiche de 5 victoires, 15 défaites et 2 nulles.

Durant l'été, chaque équipe a eu le privilège de participer à un tournoi de leur niveau dans la région de Lévis, Québec et La Pocatière. Seule l'équipe du Moustique a participé au Championnat Régional. Ils ont perdu en finale ce qui leur enlevait la chance de représenter la région de Québec au Championnat Provincial qui avait lieu à Trois-



B A S E B A L L

Rivières.

Les séries de fin de saison ont eu lieu en août

Les équipes Atome et Pee-Wee ont disputé de belles séries. L'équipe du Bantam a perdu en demi-finale tandis que celle du Moustique ont remporté le Championnat des séries.

Félicitations à vous tous pour votre participation pour la saison ainsi que dans les séries.

Pour nos 5 jeunes qui ont évolué avec le Junior BB de Lévis, ils ont terminé au 1^{er} rang de la saison sur 6 équipes Rive-Sud/Rive-Nord, et ont remporté le Championnat des séries de la Rive-Sud. Félicitations et continuer de persévérer dans ce beau sport. Un gros Merci pour tous ceux et celles qui s'impliquent au bon fonctionnement du baseball et surtout aux entraîneurs, aux arbitres, aux marqueurs, à la préparation du terrain et au comité du baseball mineur de Saint-François.

Voici la liste de tous nos commanditaires depuis le début de la saison 2011 : Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud, Garant Inc, Municipalité Saint-François, Club Optimiste de Montmagny, Député Norbert Morin, Promutuel Montmagny-L'Islet, Club Richelieu, IGA, Weed Man, Pétrole Montmagny, Simon Morin Dr, Pharmacie Vincent Lamonde, Casse-Croûte chez Mike, Clinique Vétérinaire Saint-Vallier, Produits Tubulaires Roy, Restaurant Arrêt Stop, Garde Paroissiale Saint-François, Service Financier Fontaine, Équipements Ferme Bonneau et Dépanneur Ultra.

Merci à vous tous pour votre générosité. . On se dit à la prochaine saison 2012. ☺

Martin Guérette, président

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 4B0

T 418 248-1422
F 418 248-7074
ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com

GARAGE SAMSON

Argo

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



Le Café du Havre

Pour la cause de la Sclérose en plaques

**Le restaurant sera fermé à
compter du 2 octobre
prochain.**

**MERCI À TOUS
ET AU PLAISIR
DE VOUS SERVIR
LE PRINTEMPS PROCHAIN**

Environ 1250 cyclistes de tous les niveaux étaient invités à participer au 22e vélotour SP Rona qui s'est déroulé les 27 et 28 août dernier dans la région de Gatineau.

Pour l'occasion quelques personnes de la région ont recueillis des fonds pour la Sclérose en plaques et parcourus 170 km en deux jours. Ces cyclistes de l'équipe «Faut L'FER», commandité entre autres par Acier Picard, sont Jason Létourneau et Philippe Simard.

Tous ces cyclistes tiennent à remercier les gens qui les ont appuyés monétairement pour la cause de la Sclérose en plaques. ☺

259-2953
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

Belle performance de Nicolas Boissonneault au football Challenge Wilson 2011

L'équipe de la Rive Sud de Québec MU15 ont décroché la médaille d'or dont faisait partie Nicolas Boissonneault de Saint-François. Les parties se jouaient au stade McGill de Montréal.

Que de belles émotions!

Nicolas a su se tailler une place au sein de l'équipe. Il a été nommé capitaine, joueur étoile lors d'un match, 5 touchés, plusieurs courses à son actif. Il a été même choisi pour faire partie de l'équipe d'étoiles du Challenge Wilson 2011 catégorie MU15.

Bravo Nicolas pour tes efforts! Nous sommes très fiers de toi.

Un merci du fond du coeur aux commanditaires,

Garant Ames, Caisse Populaire de Saint-François, Pharmacie Proxim Vincent Lamonde, La Coopérative de la Rivière-du-Sud, Municipalité de Saint-François, Député Norbert Morin et La Boucherie Richard Morin. 🍀

Source : Chantal Dubé et Marcel Boissonneault



**Produits Métalliques Roy
inc.**

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Party Halloween

Dès 20h, le samedi 29
octobre

Pour rire et avoir du plaisir en famille, c'est au Centre des Loisirs de St-François que ça se passe!

Viens nous retrouver avec ton costume d'halloween pour prendre une photo en famille, mais surtout pour venir t'amuser et boire quelques potions magiques.

À compter de 22h, le groupe de musique «Duo Tandem» sera sur place pour faire lever le party puisque le groupe possède un répertoire très varié (Pic Blanc, Rock On, Temps-Danse, chansons des années 80, des nouveautés de l'année, des demandes spéciales, etc.)

*** Un prix de 100\$ sera remis pour le meilleur déguisement.*

*** Tarif: 5\$ pour les 18 ans et plus*



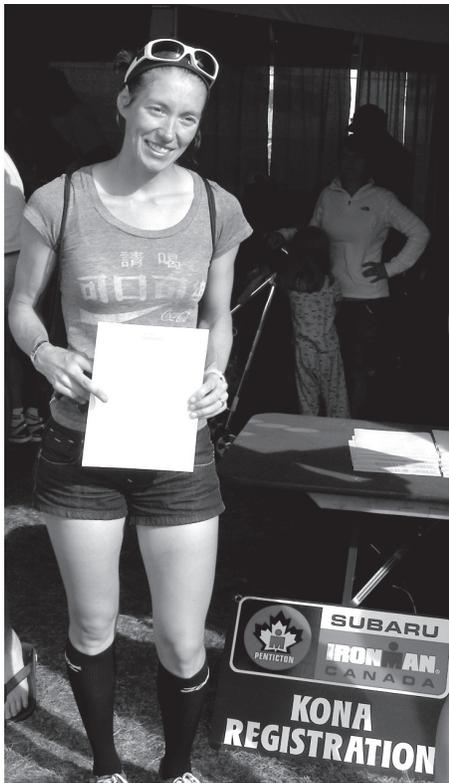
Geneviève Cauffopé en route pour Kona Hawaii

✍ par Christiane Bombardier et Pierre Cauffopé

C'est grâce à la participation de notre fille Geneviève à son premier Ironman, celui de Penticton en Colombie Britannique, «Subaru Ironman Canada», que nous avons mieux appris les rudiments et exigences de cette compétition sportive.

C'est avec émerveillement que nous avons constaté l'ampleur de cette compétition où près de 3200 hommes et femmes s'y étaient inscrits 2832 ont terminé dans les délais prescrits.

Levés à 4h le matin pour être à l'heure au départ prévu à 7h nous avons suivi Geneviève tout au long de la journée à différents endroits de chacune des disciplines de la compétition afin de l'encourager sous un soleil de plomb et une température de 33 degrés à l'ombre.



Il régnait une ambiance incroyable et la participation de la population locale est sans pareil.

Un ironman c'est : 3,8 km de natation, 180 km de vélo et un marathon (42,2 km) de course. Geneviève a complété l'épreuve en 10h 21' 31» et obtenu la 3ième place chez les femmes 30-34 ans, 9ième place pour l'ensemble des femmes incluant les pros et 107ième sur l'ensemble des participants hommes et femmes. Cette troisième place lui a permis d'obtenir un des 65 laissez-passer pour le Ironman de Kona à Hawaï, le championnat mondial des Ironman qui se tiendra le 8 octobre prochain.

Native de Saint-François Geneviève habite Vancouver depuis 2002 Elle a étudié et obtenu un bac en biologie marine à UBC. Elle travaille depuis quelques années pour Pêches et Océans Canada. Elle n'a jamais cessé de s'entraîner depuis Montmagny où elle a commencé la natation de compétition. Par la suite la course à pied et le vélo s'y sont ajoutés. Le triathlon et le demi-ironman ont suivi.

C'est en raison de beaucoup de discipline et d'efforts : 18 heures d'entraînement par semaine avant et après le travail de 35 h/sem. que Geneviève a pu atteindre l'objectif qu'elle espérait.

Notre fille Geneviève nous a permis de vivre une expérience unique. ☺

LOISIRS, PATINOIRE DE ST-PIERRE

La municipalité de ST-PIERRE recherche une ou des personnes pour s'occuper de la patinoire. Le travail consiste à faire la glace et l'entretien de la patinoire, de garder le chalet propre, maintenir l'ordre et de respecter l'horaire prévu par la municipalité.

La période de travail prévue est de la mi-décembre à la mi-mars. Il est possible que le sous-sol du chalet soit ouvert plus tôt à l'automne et que cela se prolonge plus tard au printemps, cela dépendra de la demande. Les personnes intéressées doivent postuler avant le vendredi 4 novembre 2011 au bureau municipal de St-Pierre. ☺

Aérococo

**Sauveras-tu ton œuf de la catastrophe ?
Trouve le meilleur modèle de parachute,
la bonne hauteur de largage et la
meilleure surface d'atterrissage !**



2 En te fiant au modèle, ajoute les X sur le parachute. Ils indiquent l'emplacement des cordes d'attache. Selon le modèle choisi, coupe le nombre de ficelles nécessaires. Chacune doit mesurer 50 cm.



1 Avec le crayon-feutre, trace un de ces modèles de parachute sur un sac à ordures. Utilise une règle ou un compas et découpe ton parachute.

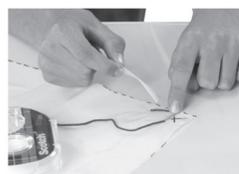
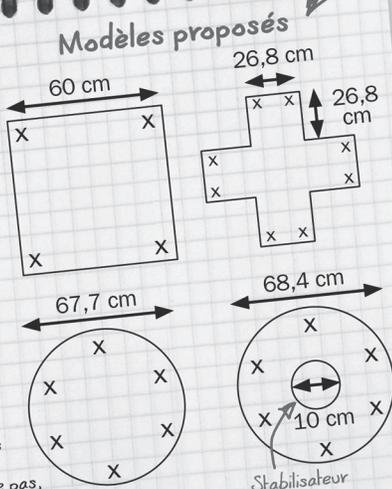
3 Colle les ficelles au sac à ordures avec le ruban adhésif. Attache aussi l'œuf aux cordes avec le ruban adhésif.

! Attention ! L'angle de l'œuf est très important ! Attache-le « debout », le plus droit possible, comme sur la photo.

Il te faut :

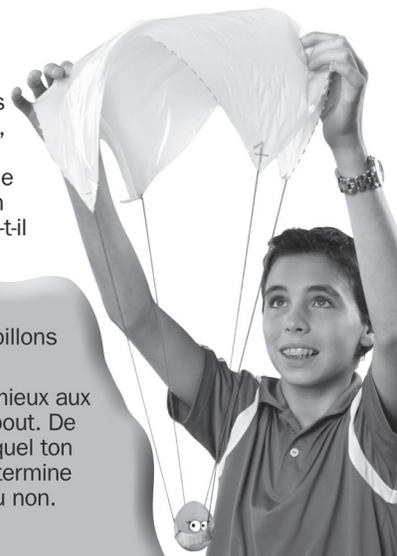
- Crayon-feutre noir
- Sacs à ordures
- Règle
- Ciseaux
- Compas
- Ficelle
- Plusieurs œufs crus*
- Ruban adhésif

* Tu peux remplacer les œufs par des petites figurines. Ça ne casse pas, mais c'est moins trépidant !



4

Lance ton parachute de différentes hauteurs (un étage, deux étages, plus). Tu peux aussi, à partir du sol, le lancer le plus haut et le plus loin possible. L'œuf résiste-t-il à l'atterrissage ?



C'est quoi le truc ?

Un parachute ralentit la chute des corps en offrant une résistance à l'air.

Nos différents modèles ne descendent pas à la même vitesse. C'est leur forme qui change leur résistance à l'air, et non leur surface, qui est quasi

identique (environ 3600 cm²).

Les parachutes vont avoir tendance à osciller comme un pendule lors de la descente. C'est pourquoi l'un des modèles est troué au centre. C'est plus stable. Sans trou, l'air s'échappe par les côtés du parachute,

ce qui crée des tourbillons et le fait osciller.

Enfin, l'œuf résiste mieux aux chocs sur son gros bout. De plus, l'angle avec lequel ton œuf frappe le sol détermine souvent s'il casse ou non.

Pour en savoir plus sur les magazines Les Débrouillards et Les Explorateurs, consulte nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplos.com

2011 *octobre*

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



2

3

4

5

6

7

8

Soirée de remise des prix
du concours
d'embellissement
Centre des loisirs
19h30

Réunion
du conseil



9

10

11

12

13

14

15

Action de
Grâces



Réunion
des Fermières
19h30



Tombée du
journal



16

17

18

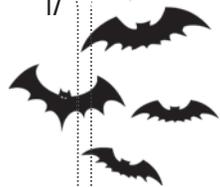
19

20

21

22

Semaine de la
coopération



23

24

25

26

27

28

29



HALLOWEEN!

Dernier
vendredi du
mois collecte des
monstres



30

31



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment ajournée ce lundi 22 août 2011 et tenue à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à dix-neuf heures et trente minutes.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

FINANCEMENT PERMANENT DU RÈGLEMENT N° 218-2009

Le règlement N° 218-2009 concerne l'achat du terrain de madame Yvonne Morin Théberge au montant de 248 200\$.

Le ministère des Finances du Québec est allé en soumission auprès de différentes institutions financières et le résultat vous est présenté par le directeur général. Maintenant, tel qu'il avait été mentionné lors de la séance régulière du 1er août 2011 qui avait été ajournée au lundi 22 août 2011, 19h30, le Conseil municipal doit adopter des résolutions d'adjudication, de concordance et de courte échéance.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer pour son emprunt du 29 août 2011 au montant de 248 200\$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 218-2009, au pair¹, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

21 300 \$	2,97 %	29 août 2012
22 000 \$	2,97 %	29 août 2013
22 800 \$	2,97 %	29 août 2014
23 500 \$	2,97 %	29 août 2015
158 600 \$	2,97 %	29 août 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 218-2009, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite emprunter par billet un montant total de 248 200 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean
ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 248 200 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro **218-2009** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 29 août 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012	21 300 \$
2013	22 000 \$
2014	22 800 \$
2015	23 500 \$
2016	24 300 \$ (à payer en 2016)
2016	134 300 \$ (à renouveler)

1 Au pair signifie de valeur égale, donc pas de frais d'escompte.

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 29 août 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 218-2009, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
 APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
 ET RÉSOLU QUE la séance régulière ajournée soit levée.

La séance régulière ajournée se termine à 19 heures et 35 minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
 COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 6 septembre 2011, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 11 JUILLET 2011, DE LA SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU LUNDI 25 JUILLET 2011, DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1ER AOÛT 2011 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 22 AOÛT 2011

Une photocopie des procès-verbaux de la séance régulière ajournée du lundi 11 juillet 2011, de la séance de consultation publique du lundi 25 juillet 2011, de la séance régulière du 1^{er} août 2011 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 22 août 2011 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger
 APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean
 ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux de la séance régulière ajournée du lundi 11 juillet 2011, de la séance de consultation publique du lundi 25 juillet 2011, de la séance régulière du 1^{er} août 2011 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 22 août 2011 soient acceptés tels que déposés.

LISTE DES REVENUS D'AOÛT 2011

Bac de récupération.....	95,00
Commandite terrain de jeux.....	100,00
Cours: mise en forme, informatique, saines habitudes de vie.....	83,40
Cours de natation.....	35,11
Entrées piscine.....	367,83
Fax.....	17,50
Inscriptions terrain de jeux.....	14,92
Journée de fermeture du terrain de jeux.....	123,50
Location de salle.....	131,00
Loyer.....	1 670,00
Permis.....	315,00
Piscine Loisirs St-François.....	69,00
Programme emploi étudiant.....	1 015,00
Raccordements (4) aqueduc-égout.....	5 000,00
Service de garde.....	52,68
Subvention Loisirs.....	350,00
TOTAL:.....	9 439,94

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

9212-2662 Québec inc., remboursement suite à une révision d'évaluation:

Taxes foncières.....	7 412,53
Taxes de services.....	2 740,86
ADMQ - Zone Beauce-Côte-Sud, inscription colloque de zone 2011.....	90,00
Alexandra Bélanger, remb. facture terrain de jeux.....	22,79
Anthony Roy, remb. factures terrain de jeux.....	296,55
Association Soccer St-François, contribution pour achat de chandails.....	200,00
Audrey Bonneau, remb. factures piscine.....	56,18
Benoît Simard, remb. moitié du cours de natation.....	20,00
Casse-croûte chez Mike, fournitures lors du feu au dépanneur.....	239,64
Dépanneur Ultra, factures diverses:	
Essence.....	663,71
Épicerie.....	16,64
Essence + fournitures terrain de jeux.....	431,41
Dominique Montminy, remb. factures terrain de jeux.....	9,11
Émilie Lacasse, remb. diverses factures.....	197,62
Étienne Blais, 3 permis de brûlage.....	45,00
Hydro-Québec, électricité:	
Maison de la paroisse.....	445,26
Caserne incendie.....	219,08
Garage.....	401,14
Compteur d'eau St-Pierre.....	30,03
Poste ass. Morigeau.....	443,14
Parc Olivier Tremblay.....	48,03
Poste ass. village.....	3 223,03
2, 5 ^e Rue.....	31,01
Centre des Loisirs.....	1 999,42
Climatisation – Loisirs.....	282,98
Concierge.....	105,45
Pavillon Bédard.....	49,57
Enseigne 4-chemins.....	30,03
Poste surpresseur St-Pierre.....	146,06
Usine d'eau potable (2 mois).....	7 219,12
Presbytère.....	93,79

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Éclairage public	704,99	15 472,13
Jocelyne Noël, entretien bureau juillet 2011		60,00
Jonathan Morin, honoraires pour travail à la piscine		24,00
La Fabrique St-François:		
3 ^e versement achat presbytère	9 500,00	
Aménagement du rocher	155,08	9 655,08
Marcel Pagé électricien, thermostats électroniques Pavillon Bédard et		
Maison de la Paroisse	290,00	
Postes Canada, envoi journal L'Écho + circulaires		332,60
Québec-linge, location nettoyage salopettes		165,64
René Samson inc., relais de surcharge		92,23
Restaurant l'Arrêt Stop, essence		292,14
Rosalie Lehouillier, remb. facture terrain de jeux		335,18
Telus Mobilité:		
Cellulaire (garage) (2 mois)	61,67	
Cellulaire supplémentaire (garage)	36,86	98,53
Telus, entretien appareil Méridian		3,54
Telus, service & interurbains:		
Loisirs (2 mois)	275,84	
Poste surpresseur St-Pierre (2 mois)	114,50	
Bureau	424,08	
Garage & service incendie	181,17	
Usine d'eau potable	353,15	1 348,74
Transport Adapté Vieux Quai, transport juillet		307,31
Vidéotron, câble Loisirs		50,58
Weed Man, contrôle de la végétation		694,04
Ministre Revenu Québec, remise d'août 2011		9 192,14
Revenu Canada, remise d'août 2011		3 682,08
Carra, remise d'août 2011		183,02
Fabrique, loyer septembre 2011- bibliothèque du Rocher		350,00
9010 1700 Québec inc., vitre équipement garage		140,13
Acklands Grainger, mousse (service incendie)		662,59
Aquatech:		
Gestion usine d'eau potable(août & septembre)	11 905,16	
Gestion ass. des eaux (août & septembre)	2 850,96	14 756,12
Autobus L.S.B.C., transport terrain de jeux et sorties		8 579,52
Bergor, brosse désherbage		462,17
BML, 13,82 t.m. asphalte à 68,80		1 083,23
Bureautique Côte-sud:		
Contrat photocopieur	187,66	
Papeterie	217,06	404,72
Centre de Plein Air Ste-Apolline inc., sortie terrain de jeux		57,87
Construction BML, 22,77 t.m. asphalte à 71,40		1 561,60
Construction S.R.B., sciage de trottoir		1 502,29
Dany Corriveau, pièce (service incendie)		8,86
Distribution Steeve Blais:		
2 rouleaux de nappe en papier	71,71	
Produits sanitaires (Loisirs)	56,94	
Transport colis	46,49	175,14
Emco, matériel aqueduc		2 100,86
Geneq inc., sonde + filtre usine d'eau potable		543,75
Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse		33,66
Impression Credo, impression programmation «Le Franco-Loisirs»		574,38
Jacques & Raynald Morin inc.:		
2 voyages de sable (raccordement G. Montminy)	316,34	
Retenue 5% travaux nouveau développement dom.	7 977,43	8 293,77
Jocelyne Noël, entretien bureau août 2011		90,00

John Meunier, matériel usine d'eau potable	527,46
Kemira, 10 010 kg à .376 Pass (usine d'eau potable).....	4 287,87
La Coop Rivière du Sud, matériel divers:	
Usine d'eau potable	64,78
Parc Olivier-Tremblay	1 265,61
Baseball (ampoule).....	79,37
Trottoir.....	170,55
Loisirs	263,32
Voirie.....	507,15
Service incendie.....	279,44
Piscine.....	51,26
La Maison de secours La Frontière inc., 2 cartes souper.....	70,00
Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance alarme usine d'eau potable, contrat de service.....	286,41
Les Concassés du Cap, transport et disposition conteneur	2 086,22
Les Excavations Laurent Proulx, location pelle 7 hres à 125\$ (entrée d'eau G. Montminy).....	996,84
Maheu & Maheu, traitement nid d'abeilles	170,88
Martin Simard Transport, 1 voyage de sable lavé (terrain de balle).....	258,81
Maxxam, analyses eau de baignade, eau potable, eaux usées	317,29
Ministre des Finances, demande de permis de réunion	40,00
MS ² Contrôle:	
Enregistreur d'événements 4 ^e Rue Est.....	211,57
Kit de pompe (usine d'eau potable).....	330,27
Municipalité St-Raphaël, assistance service incendie – feu dépanneur.....	929,37
Pagenet, location téléavertisseur.....	7,92
Performance GP Montmagny, pièce (coupe-bordures).....	38,81
Pharmacie Vincent Lamonde Boulet, eau déminéralisée (usine d'eau potable).....	14,76
Philippe Gosselin, 2 206 litres à 1.0525 diesel	2 645,13
Pièces d'Autos GGM, pièces équipement	557,09
Pneus André Ouellet 2000 inc., réparation crevaison camion Silverado	22,79
Postes Canada:	
Achat 1 000 timbres.....	672,16
Envoi journal l'Écho + circulaires.....	352,89
Praxair Canada inc., 3 233 m ³ à .35 (oxygène)+ oxygène FMB + supplément pour carburant.....	2 110,41
ProLudik, jumpai + jeux gonflables (terrain de jeux)	2 554,77
Pyro Secur, rechargement cylindre + inspection annuelle	550,00
Québec Linge, location et nettoyage salopettes.....	96,63
Rapidenet Canada, hébergement site Internet.....	85,44
Régie gestion matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement juillet 2011.....	3 960,40
Restaurant L'Arrêt-Stop, essence:	
Camion incendie	120,62
Camion voirie	135,26
Roche ltée, groupe conseil, honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis définitif pour le chemin St-François Est	1 315,16
Sel Warwick, calcium.....	615,20
Service de réparation J.P.enr., 23 hres à 45\$, 2 hommes, entrée d'eau (G. Montminy).....	1 179,12
SMB inc., pièces équipement (tracteur-tondeuse).....	188,86
Spécialité Moteurs Berthier, pièce équipement service incendie.....	242,86
Spécialité Ressort, collets de joint camion Ford.....	6,59
Supérieur Propane, location bouteilles	2,54
Transdiff, pièces camion Ford.....	902,30
Veolia, pompage au poste d'assainissement à Morigeau	1 104,35
Ville de Montmagny, entraide (rang du Milieu St-Pierre).....	3 858,00
Weed Man inc.:	

Gestion des mauvaises herbes	487,50
Contrôle des insectes (terrain de balle).....	324,10 811,60
Wilfrid Marceau, redressement d'arbres + main-d'œuvre (4 heures).....	75,00
Yves Laflamme, d.g., remb. frais déplacement	83,60
TOTAL:.....	133 606,41

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

À la séance régulière du 1^{er} août 2011, le Conseil a adopté par résolution (No 145-2011) un second projet de règlement qui apportait des changements au règlement de zonage. À cette même séance, il a été présenté également un avis de motion qui annonçait que la prochaine étape serait l'adoption du règlement de zonage comme tel.

ATTENDU QU'un premier projet de modification au règlement de zonage de la Municipalité a été présenté et accepté à la séance régulière du lundi 6 juin 2011;

ATTENDU QUE ce premier projet de modification au règlement de zonage de la Municipalité a été transmis à la MRC de Montmagny;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur ledit projet de modification s'est tenue le lundi 25 juillet 2011 à la salle du Conseil;

ATTENDU QU'un second projet de modification au règlement de zonage de la Municipalité a été présenté et accepté à la séance régulière du 1^{er} août 2011;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} août 2011 en vue de l'adoption éventuelle de cette modification au règlement de zonage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE ce Conseil ordonne et statue par le présent règlement portant le numéro 225-2011 ce qui suit:

RÈGLEMENT NO 225-2011

Règlement apportant des modifications au règlement de zonage

1- OBJET DU RÈGLEMENT

Le Conseil décrète des changements à son règlement de zonage.

2- MODIFICATION DE L'ALINÉA 16 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE – ARTICLE 5.33.1

Actuellement, l'alinéa 16 de l'article 5.33.1 dit ceci:

«Un logement au sous-sol pour une habitation comprise à l'intérieur du périmètre urbain du secteur Morigeau».

L'alinéa 16 modifié va maintenant dire ceci:

«Le logement en sous-sol est autorisé seulement dans les habitations unifamiliales isolées et ce, partout dans la Municipalité.»

3- AJOUT DE L'ALINÉA 17 AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – ARTICLE 5.33.1

«Pour un logement multigénérationnel en sous-sol, voir annexe I la définition et la description.»

4- AJOUT EN ANNEXE I DE L'APPELLATION MULTIGÉNÉRATIONNEL

«L'appellation multigénérationnel est acceptée dans tous les types d'habitations unifamiliales isolées. Toutefois, ces dernières doivent avoir la possibilité de recevoir comme usage complémentaire à l'habitation: un logement en sous-sol, tel que mentionné dans l'article 5.33.1 et répondre aux normes de l'article 5.33.2.»

Toutes habitations bifamiliales et servant aux membres d'une même famille (premier et deuxième degré) peuvent se prévaloir de cette appellation.

5- AJOUT DE L'ALINÉA 11 À L'ARTICLE 5.33.2

«Un maximum de 40% de la superficie du bâtiment est autorisé pour le logement en sous-sol.»

6- SIGNATURE

Son honneur le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

7- ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Le directeur a signifié au Conseil à la séance régulière du 1^{er} août 2011 qu'à la suite de la recommandation de notre député, le ministre délégué aux Transports, monsieur Norman Macmillan, accordait à la Municipalité une subvention maximale de 6 000\$ pour l'amélioration du réseau routier (chemin Rivière du Sud et chemin St-François Ouest).

Les travaux de resurfaçage ont été complétés par Construction B.M.L. le 16 août 2011. Pour toucher la subvention, il faut signifier que le Conseil approuve ces dépenses par voie de résolution. Au fait, les dépenses desdits travaux s'élèvent à 307 572,52\$ taxes incluses.

ATTENDU QUE les travaux d'asphaltage sur un tronçon du chemin de la Rivière du Sud ont été complétés par l'entrepreneur «Construction B.M.L., Division de Sintra inc.» le 16 août 2011;

ATTENDU QUE les travaux d'asphaltage sur un tronçon du chemin St-François Ouest ont été complétés par l'entrepreneur «Construction B.M.L., Division de Sintra inc.» le 16 août 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal approuve les dépenses énoncées dans les «ATTENDU QUE» au montant de trois cent sept mille cinq cent soixante-douze dollars et cinquante-deux sous (307 572,52\$) taxes incluses pour des travaux d'asphaltage sur les tronçons de chemin mentionnés ci-haut et dont un montant subventionné de six mille dollars (6 000\$) a été accordé par le ministre délégué aux Transports, monsieur Norman Macmillan, le 23 juin 2011;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

RÈGLEMENT RÉGISSANT LES OUVRAGES PERMETTANT L'ACCÈS DES TERRAINS PRIVÉS AUX ROUTES OU CHEMINS SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD ET RÉGISSANT ÉGALEMENT LA FERMETURE DES FOSSÉS

À la séance du 1^{er} août 2011, il a été présenté un avis de motion qui signifiait qu'un règlement régissant les ouvrages des ponceaux pour les entrées privées et la fermeture des fossés serait adopté à une séance ultérieure.

ATTENDU QUE la responsabilité de la voirie locale a été transférée à la Municipalité par le ministère des Transports le premier avril 1993;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut réglementer les constructions et les modifications des entrées résidentielles, commerciales et de fermes qui sont sous sa juridiction;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut réglementer la fermeture des fossés qui sont sous sa juridiction;

ATTENDU QUE l'accès à la voie publique pour le propriétaire doit être normalisé de façon à :

- tenir compte de l'importance du système de drainage,
- assurer la sécurité du public,
- assurer la sécurité du propriétaire lui-même.

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du lundi 1^{er} août 2011;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ par le Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et ledit Conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit savoir:

Règlement numéro 224-2011

Règlement régissant les ouvrages permettant l'accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et régissant également la fermeture des fossés

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

ARTICLE 1. TITRE

Le présent règlement portera le numéro 224-2011 et le titre de «Règlement régissant les ouvrages permettant l'accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et régissant également la fermeture des fossés».

ARTICLE 2. OBJET

Le présent règlement a pour objet de réglementer de quelle manière sont faits les ouvrages nécessaires permettant l'accès d'un terrain privé à une route ou un chemin sous la responsabilité de la municipalité de même que leur entretien et de réglementer les demandes de fermeture de fossés qui sont sous juridiction municipale.

ARTICLE 3. PERSONNES TOUCHÉES

Toute personne qui désire aménager une entrée privée pour avoir accès à un chemin sous la responsabilité de la municipalité devra le faire selon les normes du présent règlement.

ARTICLE 4. ENTRÉE RÉSIDENIELLE

4.1 DÉFINITION

Cette entrée donne accès à la route pour une propriété de trois (3) logements et moins.

4.2 DIMENSIONS

La largeur maximale d'une entrée résidentielle est de six (6) mètres.

ARTICLE 5. ENTRÉE COMMERCIALE ET AUTRES

5.1 DÉFINITION

Cette entrée donne accès à la route à partir d'immeubles commerciaux, industriels, institutionnels, ou de bâtiments résidentiels de plus de trois (3) logements.

5.2 DIMENSIONS

La largeur permise d'une entrée commerciale est variable. Par contre, il est obligatoire d'installer des trous d'homme à tous les cinquante (50) pieds.

ARTICLE 6. ENTRÉE PRINCIPALE DE FERME

6.1 DÉFINITION

L'entrée principale de ferme est celle où sont localisés les bâtiments principaux de l'exploitation.

6.2 DIMENSIONS

La dimension maximale pour ce type d'entrée est de onze (11) mètres.

ARTICLE 7. PONCEAUX

7.1 DIAMÈTRE

Le diamètre des ponceaux sera proportionnel à la grosseur du fossé à couvrir et au débit d'eau y coulant ou pouvant y couler. Dans tous les cas, le diamètre minimum ne pourra être inférieur à 381 mm (15 pouces).

7.2 RECOUVREMENT

Le recouvrement des ponceaux devra être fait avec du gravier classe «B» de préférence.

7.3 PENTE

Lors de la pose des ponceaux, le propriétaire devra prévoir une pente suffisante permettant l'écoulement des eaux.

7.4 CONSTRUCTION DES CÔTÉS

Les 2 côtés du ponceau doivent avoir une pente suffisante pour conserver le gravier sur le ponceau.

7.5 INTERDICTION

Il est interdit de faire les talus (côtés du ponceau) en pierre, en ciment, en bois ou avec des pneus.

7.6 TYPES DE PONCEAUX

Les ponceaux doivent être en polyéthylène haute densité de type «Big O» ou «Solflo» et répondre à la norme BNQ 3624-120 ou en béton armé répondant à la norme BNQ 2622-120.

7.7 CROQUIS

Un croquis montre la façon correcte d'installer un ponceau pour une entrée en milieu rural.

ARTICLE 8. FOSSÉS

8.1 Chaque demande de fermeture de fossé doit être faite par écrit à la Municipalité.

8.2 Un comité nommé par le conseil va étudier chacune des demandes de fermeture de fossé.

8.3 Dans les cas où il sera exigé de poser un tuyau, ce sera le comité nommé qui déterminera la grosseur de ce dernier à mettre en place.

8.4 Ce sera également le comité nommé par résolution qui avisera si le propriétaire concerné doit mettre des trous d'homme et à quelle distance les uns des autres.

8.5 La demande de fermeture de fossé sera acceptée ou refusée par voie de résolution et le demandeur en sera avisé par écrit.

ARTICLE 9. EAU DE RUISSELLEMENT

L'aménagement d'une entrée ne doit, en aucun cas, permettre à l'eau de ruissellement provenant de celle-ci de s'écouler sur la chaussée.

ARTICLE 10.

ENTRETIEN DES ENTRÉES

10.1 RESPONSABILITÉ

Tout propriétaire est responsable et doit faire, à ses frais, l'entretien de son ou ses entrées privées.

10.2 ENTRETIEN D'ÉTÉ

Tout propriétaire doit maintenir son entrée en bon état afin d'éviter des dommages à la chaussée pouvant entraîner des accidents. Aussi, le propriétaire devra s'assurer de l'écoulement normal des eaux en nettoyant les abords et, si nécessaire, l'intérieur de ses ponceaux.

10.3 ENTRETIEN D'HIVER

Tout propriétaire devra, à ses frais, faire dégeler les ponceaux faisant partie de son entrée privée lorsque ce problème est susceptible de causer des dommages à la chaussée et à ses accotements ou de produire des accidents routiers.

ARTICLE 11.

ENTRÉES EXISTANTES NON CONFORMES AU PRÉSENT RÈGLEMENT

Les entrées existantes, non conformes au présent règlement et qui occasionnent des bris aux accotements et à la chaussée, devront être modifiées par le propriétaire concerné dans un délai de trente (30) jours après l'envoi d'un avis spécial par le responsable municipal chargé de l'application du présent règlement.

ARTICLE 12.

NORMES ADMINISTRATIVES

12.1 PERMIS POUR ENTRÉE PRIVÉE

Tout propriétaire qui désire construire ou modifier une entrée privée doit, au préalable, obtenir un permis émis par le responsable municipal. Le coût pour l'émission du permis est de cinq dollars (5\$).

12.2 PERMIS POUR FERMETURE DE FOSSÉ

Tout propriétaire qui désire fermer un fossé sous juridiction municipale doit, au préalable, obtenir un permis émis par le responsable municipal. Le coût pour l'émission du permis est de cinq dollars (5\$).

12.3 RÉALISATION DES TRAVAUX

Après avoir obtenu son permis, le propriétaire effectue, à ses frais, les travaux de construc-

tion selon les normes prescrites dans le présent règlement.

12.4 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le propriétaire doit aviser le responsable municipal de la fin des travaux. Celui-ci remettra un certificat de conformité si les travaux ont été réalisés selon les normes prescrites dans le règlement.

12.5 INFRACTION

Toute contravention au présent règlement rend le contrevenant passible d'une amende plus les frais; le tout sans préjudice aux autres recours possibles de la municipalité.

Le montant de l'amende ne doit pas excéder les limites maximales fixées par la Loi, mais il ne peut en aucun cas être inférieur à trois cents dollars (300\$) si le contrevenant est une personne physique et à six cents dollars (600\$) s'il est une personne morale.

Toute infraction qui continue constitue une infraction séparée, jour par jour, et la pénalité édictée au présent règlement sera infligée pour chaque jour où l'infraction est constatée.

ARTICLE 13.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ABROGATION DU RÈGLEMENT N° 196-2004

Le règlement N° 224-2011 régissant les ouvrages permettant l'accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la Municipalité et régissant également la fermeture des fossés va remplacer le règlement N° 196-2004. Donc, il faut abroger le règlement No 196-2004 par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'abroger le règlement No 196-2004 qui s'intitulait «Règlement régissant les ouvrages permettant l'accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud».

RENOUVELLEMENT D'UNE ENTENTE RELATIVE À L'OPÉRATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DANS UN LOCAL SIS À LA SACRISTIE ANNEXÉE À L'ÉGLISE

Le renouvellement de l'entente concernant le loyer à payer à la Fabrique pour la bibliothèque sera d'une durée d'un an (du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012).

Le prix du loyer reste le même que l'an dernier, soit 350\$/mois.

Est-ce que l'entente vous convient et si oui, autorisez-vous monsieur le Maire et le directeur à la signer?

ATTENDU QUE le Conseil municipal a bien pris connaissance de l'entente que lui propose la Fabrique concernant la location du local où se retrouve la bibliothèque municipale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte ladite entente pour une durée d'un an soit du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012;

QUE le coût du loyer reste à 350\$/mois pour l'année;

QUE les personnes désignées pour signer l'entente soient monsieur le Maire, Yves Laflamme, et le directeur général, monsieur Yves Laflamme.

COLLOQUE DE ZONE 2011 DE BEAUCE-CÔTE-SUD

Le colloque de zone Beauce-Côte-Sud va se tenir les 15 et 16 septembre prochain à Scott-Jonction.

Plusieurs ateliers juridiques sont à l'ordre du jour. Le coût de l'inscription est de 90\$ pour les 2 jours.

CONSIDÉRANT QUE de nombreux ateliers juridiques sont à l'ordre du jour pour le colloque 2011;

CONSIDÉRANT QUE le colloque permet de développer un réseautage avec les collègues de Beauce-Côte-Sud;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la Municipalité est le directeur de la zone de la MRC de Montmagny et qu'il participe activement à l'organisation dudit colloque;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à s'inscrire au colloque 2011 qui va se tenir à Scott-Jonction les 15 et 16 septembre prochains.

MANDAT À ACCORDER

Le 14 juillet 2011, des élus ont reçu une mise en demeure d'un entrepreneur de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. À cet effet, la Municipalité requiert les services d'un avocat pour défendre lesdits élus visés par cette mise en demeure. La firme retenue est «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay». Il faut accorder le mandat par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir les services de la firme «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay» afin de défendre les élus qui ont reçu une mise en demeure le 14 juillet 2011 en provenance des procureurs de l'ANCAI (l'Association nationale des camionneurs artisans inc.) qui représentent un entrepreneur de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a avisé le 9 mai 2011 les résidents de la rue du Rocher, de l'Entrée Chamberland et de la rue Poirier (petite rue perpendiculaire au chemin Morigeau) qu'elle n'entendait plus déneiger ces endroits parce que ces rues ne sont pas municipalisées. Dorénavant, il appartiendrait à chacun des propriétaires résidents de défrayer les coûts du déneigement.

Suite à cet avis, il y a eu rencontre le 27 juin dernier entre le Conseil municipal et plusieurs propriétaires touchés. Chacun a eu libre cours d'exposer sa vision.

À la fin de la rencontre, la Municipalité a signifié aux propriétaires visés qu'une décision finale serait rendue en septembre 2011.

CONSIDÉRANT QUE la rue du Rocher, l'Entrée Chamberland et la rue Poirier (petite rue perpendiculaire au chemin Morigeau) ne sont pas des rues municipalisées;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal s'est penché longuement sur ce dossier épineux et que le critère de l'équité est revenu constamment dans les discussions;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de ne plus déneiger les rues suivantes:

- Rue du Rocher
- Entrée Chamberland
- Rue Poirier (petite rue perpendiculaire au chemin Morigeau)

QUE les propriétaires concernés en soient avisés immédiatement afin qu'ils aient le temps de se trouver un entrepreneur pour l'hiver qui vient et les suivants.

LIGNES DE RUE

Les travaux de rapiéçage des chemins sont complétés à 90%. Aussi, le directeur va faire le tour des routes et noter les endroits où les lignes de rue ne paraissent plus. Par la suite, il sera en mesure de déterminer le nombre de mètres linéaires à ligner.

À titre informatif, il y a eu 26 637 mètres linéaires de lignes tracées en 2010 à 0,18\$ le m.l. pour un coût total de 4 795\$ avant taxes.

Le budget 2011 disponible pour le traçage des lignes de rue est de 6 500\$.

Êtes-vous d'accord avec cette approche?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal est d'accord avec l'approche proposée par le directeur général concernant la façon de déterminer le nombre de mètres linéaires à tracer sur les chemins municipaux de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

ENTENTE-MODALITÉS CARTE-LOISIRS

À la séance régulière du 1^{er} août dernier, la Municipalité a avisé par voie de résolution la Ville de Montmagny qu'elle désirait avoir accès à sa carte-loisirs pour les résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

La Ville de Montmagny demande de signer l'entente proposée et de la retourner. Le seul changement avec l'entente initiale concerne les frais d'administration. Au lieu de charger des frais équivalents à 15% du coût moyen net facturé, la Ville a décidé, comme pour St-Pierre, de charger 12\$ de frais fixes par carte-loisirs achetée.

Est-ce que la Municipalité est consentante à défrayer ce 12\$ de frais fixes par carte-loisirs achetée par des Sudfranciscois? Est-ce qu'elle autorise le Maire et le directeur à la signer?

Le coût moyen net pour 2011 est fixé à:

110\$ pour un abonnement familial
72\$ pour un abonnement individuel

Les intéressés par la carte-loisirs de la Ville de Montmagny doivent se présenter au bureau municipal pour remplir un petit formulaire qui va attester qu'ils résident bien à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Sur présentation de celui-ci, ils pourront obtenir la carte-loisirs.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a révisé sa position pour l'accessibilité de ses résidents à la carte-loisirs de la Ville de Montmagny en acceptant par voie de résolution (No 155-2011) à la séance régulière du 1^{er} août 2011 l'entente qu'elle lui proposait;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va défrayer les frais fixes de douze dollars (12\$) chargés par la Ville de Montmagny par carte-loisirs achetée par des Sudfranciscois;

QUE la Ville de Montmagny facture une fois par année ces frais fixes à la Municipalité afin d'alléger le plus possible le côté administratif de cette partie de l'entente;

QUE monsieur le Maire et le directeur général demeurent les personnes autorisées à signer tous les documents reliés à cette entente.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Le programme de soutien aux installations sportives et récréatives est un programme, comme son nom l'indique, qui offre la possibilité de réparer ou d'améliorer les infrastructures sportives.

La piscine municipale va devoir subir un nettoyage au jet de sable, être repeinte, et être colmatée à certains endroits afin de répondre aux normes gouvernementales concernant la sécurité dans les bains publics. Globalement, le coût de ces interventions peut tourner autour de 20 000\$.

Si les travaux sont jugés admissibles, le demandeur peut aller chercher une subvention de l'ordre de 50% du coût réel des travaux.

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour déposer un projet?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU DE présenter le projet qui consiste à faire les interventions décrites dans le préambule ci-haut;

DE confirmer l'engagement de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue du projet.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Yves Laflamme, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

Le contrat de collecte et transport des matières recyclables et non recyclables se termine le 31 décembre 2011.

Autorisez-vous le directeur à aller en soumissions publiques pour le renouvellement du contrat?

Le renouvellement de ce contrat va se faire simultanément avec les municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

La durée officielle du renouvellement du contrat sera de trois (3) ans avec possibilité d'extension de deux (2)

années additionnelles.

CONSIDÉRANT QUE le contrat de collecte et transport des matières recyclables et non recyclables avec «Les Concassés du Cap inc.» se termine le 31 décembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à aller en soumissions publiques pour le renouvellement du contrat;

QUE la durée du prochain contrat soit similaire à l'ancien soit trois (3) ans avec possibilité d'ajouter deux (2) années additionnelles;

QUE la demande de soumission publique se fasse en même temps que les municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud par le SEAO (système électronique d'appel d'offres).

AVIS DE MOTION

En vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, les municipalités doivent adopter leur code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux au plus tard le 2 décembre 2011.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adopté par règlement en vue d'assurer l'adhésion explicite de ces derniers aux principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique, de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX EN VOIRIE LOCALE (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Transports informe qu'il accepte la programmation des travaux en voirie locale que lui a présentée la Municipalité dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence 2010-2013.

Un délai de 4 à 6 semaines doit être envisagé avant la réception des versements.

Les premiers versements vont servir à payer la facture de Construction B.M.L. concernant les travaux d'asphaltage qui ont été faits sur le chemin de la Rivière du Sud et sur le chemin St-François Ouest.

VARIA

Module de jeux au parc Olivier-Tremblay

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse des remerciements au comité de quartier, aux bénévoles et aux commanditaires pour la réalisation et l'installation d'un module de jeux pour enfants au parc Pierre-Olivier Tremblay.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) Il est question de la politique de déneigement concernant les rues qui ne sont pas municipalisées soit:

- la rue du Rocher
- l'Entrée Chamberland
- rue Poirier (petite rue perpendiculaire au chemin Morigeau)

La décision de la Municipalité est de ne plus déneiger lesdites rues. Par contre, elle est prête à les aider à trouver un entrepreneur et à s'en occuper s'il le faut. Par contre, si c'est le cas, une taxe de secteur leur sera imposée.

B) Un contribuable demande le tonnage d'asphalte qui a été posée par Construction B.M.L., division de Sintra inc., sur les tronçons chemin de la Rivière du Sud et chemin St-François Ouest. Voici la réponse:

Chemin Rivière du Sud 1 680,25 t.m.

Chemin St-François Ouest 1 544,03 t.m.

TOTAL: 3 224,28 t.m.

Le coût total des travaux d'asphaltage s'élève à:
 269 978,08 + 13 498,90 + 24 095,54 = **307 572,52\$**
 TPS TVQ

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLUQUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 52.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

VENTE D'UN VÉHICULE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 veut vendre le véhicule d'occasion suivant:

- Marque: **Ford**
- Modèle: **E-Series Van**
- Année: **1992**
- Kilométrage: **253 000**
- Type: **Fourgonnette**
- Boîte de vitesse: **automatique**
- Couleur: **rouge**
- Type de carburant: **diesel**
- Moteur: **7.3 litres**
- Poids: **2 583 kilos**



La Municipalité s'en servait comme véhicule
 pour les premiers répondants.

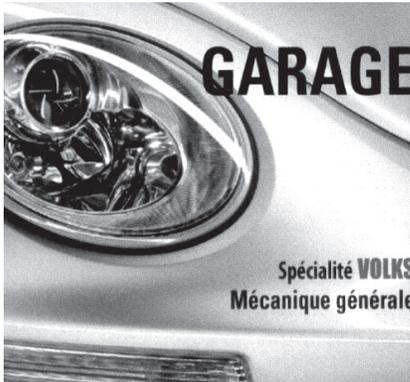
Déposez votre offre d'achat au bureau municipal soit:

- Par la poste: **Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 534, chemin St-François Ouest
 Saint-François (Québec) GOR 3A0**
- Par courriel: **munist-frs@globetrotter.net**
- Par télécopieur: **(418) 259-2056**

*Les intéressés ont jusqu'au 17 octobre 2011 à 16 h pour déposer leur offre d'achat.
 À noter que le véhicule est acheté tel que vu. La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus haute
 ni aucune des offres d'achat reçues.*

Si vous avez des questions, vous pouvez joindre le directeur, monsieur Yves Laflamme, au numéro de téléphone suivant:
418-259-7228

Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés.



GARAGESERVICES
Mario Tech Inc.
MARIO THÉBERGE
propriétaire
Spécialité **VOLKS**
Mécanique générale
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Bienvenue à nos nouveaux membres

Vous aussi participez à la vie démocratique de votre journal communautaire: 5\$ annuellement pour les membres individus et 25\$ pour les membres organismes.



Membre organisme

Centre Gyn Santé
Club de pétanque
Cercle de fermières
Société de conservation
du patrimoine
Service incendie
Garde paroissiale
Aliments Trigone
Bibliothèque du Rocher
CLub de l'Âge d'or

Membre individuel

Sylvie Lemieux
Gaétan Gendron
Aurèle Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Lise Blais
Colette Boutin
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Léo Picard
Juliette Vézina
Raynald Laflamme
Monique Laliberté
Camille Laliberté
Lorraine Lamonde
Jean Gendron
Nicole Rémillard
Dominique Buteau
Sonia Girard
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Denis Blais
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jacques Boulet
Lucille Kirouac

Fernand Bélanger
Mireille Fournier
Jeannette C. Boulet
Rose-Anne Laliberté
Micheline Théberge
Jean-Guy St-Pierre
Gabriel Picard
Ernest Lachance
Denise Lamontagne
Réjean Pellerin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Marie Laflamme
Nicole Morin
Valérie Savoie
Daniel Roy
Marianne Gagnon
Irène C. Lamonde
Gonzague Lamonde
Simon Morin
France St-Hilaire
Jacques théberge
Marie-Michaëlle Pérez
Michel théberge
Blanche P. Bonneau
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Claire Garant
Jacques Chabot
Francine B. Corriveau
Raynald Corriveau
Lauréat Rousseau
Pauline Lamonde
Marie-Louis Lamontagne
Jean-Marc Gosselin
Olivia Gendron
Marc-André Roy
(N): Nouveau membre ☺

LA VACCINATION contre la grippe

L'influenza est le virus de la grippe qui peut causer des infections allant de passagères chez certaines personnes, à très sérieuses, chez d'autres plus fragiles. La grippe est contagieuse et le moyen le plus efficace de la prévenir est la vaccination.

Vous pouvez recevoir le vaccin contre la grippe chez votre médecin, en clinique médicale ou au CLSC. Pour certaines personnes, il est gratuit, mais il est disponible pour tous, à faible coût. Le vaccin est habituellement disponible à partir du mois d'octobre. Le meilleur moment pour le recevoir est l'automne avant la haute saison de la grippe, en hiver. Toutefois, vous pouvez vous faire vacciner même au mois de janvier.

Le vaccin est différent chaque année, car il est fait à partir de souches de virus présumées être les plus répandues durant cette période. Pour vous assurer une bonne protection, vous devez recevoir un vaccin à tous les ans.

Passez en pharmacie chercher votre dépliant informatif sur la vaccination contre la grippe.



LA VACCINATION contre la grippe

Qu'est-ce que l'influenza?
L'influenza est le virus de la grippe. Ce virus peut causer des infections respiratoires. La grippe se manifeste par une forte fièvre, de la toux, des maux de tête, des douleurs et une fatigue généralisée. Elle peut rendre très malade et clouer au lit durant plusieurs jours les personnes qui en sont atteintes. Elle est potentiellement mortelle chez certaines personnes plus vulnérables. En effet, de sérieuses complications (pneumonie) peuvent se développer et les gens affaiblis peuvent ne pas y survivre. Les personnes les plus à risques de complication de la grippe sont les gens atteints d'une maladie chronique (ex. : diabète, maladies respiratoires, soit l'asthme, la bronchite chronique et l'emphysème; maladies du cœur, soit l'angine et l'insuffisance cardiaque, une maladie des reins, le cancer, le SIDA, etc.), les personnes âgées de plus de 60 ans et les jeunes enfants (moins de 2 ans).

La contagion
L'influenza est très contagieuse. Elle se transmet par les gouttelettes des sécrétions lors de la toux ou d'éternuements d'une personne infectée. Même les objets tels que les poignées de porte et les verres peuvent être contaminés par le virus et nous le transmettent. C'est pourquoi un lavage fréquent des mains peut aider à diminuer la contagion. Toutefois, le moyen le plus efficace de prévenir la maladie est la vaccination.

**Pharmacie
Vincent Lamonde Boulet Inc.**
542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

**Pharmacien-propriétaire
affilié à
Proxim**

••• GÉRER SES REVENUS DE RETRAITE



Lorsque vous êtes sur le marché du travail, vous recevez un salaire de base et vous n'avez pas à gérer différentes sources de revenus. Une fois à la retraite, vous devez planifier vous-même la gestion de vos différents revenus. Vous vous demandez sûrement par où commencer.

Rassurez-vous, nous sommes là pour vous aider à affronter les enjeux importants suivants :

• Espérance de vie plus longue

Voilà une bonne nouvelle, mais en aurez-vous les moyens? Au fil des ans, les statistiques démontrent que l'espérance de vie augmente sans cesse. Dans cette éventualité, vous devez vous assurer de ne pas perdre votre autonomie financière ni devenir un fardeau supplémentaire pour les membres de votre famille.

• Accroissement des coûts de santé et désengagement de l'État

Nous vivons de plus en plus vieux, et le coût des soins de santé augmente plus vite que vos revenus et l'inflation. Nous risquons de dépenser beaucoup plus en soins de santé, avec de moins en moins de soutien de l'État.

• Épuisement prématuré du capital

Lorsque vos placements seront épuisés, sur quels revenus pourrez-vous compter pour vous assurer un niveau de vie adéquat? Pour profiter pleinement de la retraite, il est préférable d'avoir une vision à long terme, de se munir d'une marge de manoeuvre financière et de planifier ses revenus au-delà de 90 ans.

• Inflation

L'inflation est un facteur clé tout au long de la retraite. Certains revenus que vous recevez à la retraite ne sont peut-être pas ajustés à l'inflation

contrairement à vos dépenses qui le sont, diminuant ainsi votre pouvoir d'achat. Par conséquent, il est important de tenir compte de l'effet de l'inflation lors de votre planification.

• Changements au chapitre de la fiscalité ou des régimes gouvernementaux

Il est impossible de prévoir si des changements ou des modifications surviendront dans les prochaines années. Une autre conjoncture que celle que l'on connaît actuellement peut vous laisser un peu moins d'argent disponible pour vous garantir un niveau de vie convenable.

• Impact sur les rendements

Lorsque vous retirez des sommes de vos placements, le risque associé à des baisses de marché est beaucoup plus important. En effet, l'impact d'un rendement négatif dans les premières années où vous effectuez des retraits de votre portefeuille peut compromettre votre situation financière à long terme et, par conséquent, votre qualité de vie. Ainsi, en période d'utilisation de votre capital, vous devez être plus vigilant lors du choix des instruments de placement dans votre portefeuille.

••• **Si plusieurs questions vous viennent à l'esprit à propos de la gestion de vos revenus de retraite, rencontrez sans tarder votre conseiller et profitez de son expertise. Il est là pour vous aider à profiter de la retraite que vous méritez!**

Centre de services de Berthier-sur-Mer
47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927



Desjardins
**Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer**